

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

du 5 juin 2024

RAPPORT FINANCIER

Cher(e)s Adhérent(e)s,

Nous vous avons convoqués conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

A. Situation de PLANETE CSCA et de son activité au cours de l'exercice écoulé

La lecture des documents qui vous ont été communiqués met en exergue les faits suivants au titre de l'exercice écoulé.

L'exercice 2023 par rapport à l'année 2022, est marqué par la reprise d'un ensemble d'activité et la tenue de plus de 40 évènements en présentiel, dont principalement le Tour des Région qui se déroule sur 8 dates d'une journée, qui reviennent à un niveau proche de l'année 2019.

Depuis le mois de septembre 2022, PLANETE CSCA et SERONI se sont associés à parts égales à travers ONZE BIS FESTIVAL afin de créer le 1^{er} festival des professionnels du courtage en assurance qui s'est tenue pour sa première édition en juin 2023.

Eu égard à la multiplicité et à la complexité des contraintes réglementaire et sociales et un besoin croissant d'accompagnement chez nos adhérents, le service juridique métier s'est renforcé d'un juriste en assurance de personne (assurances collectives), ainsi que le service des affaires sociales et de la formation continue avec la confirmation d'un stagiaire au poste de juriste.

Les effectifs du service communication ont été complètement renouvelés et s'est lui aussi étoffé d'un graphiste afin de faire face à accroissement temporaire de l'activité.

B. Présentation des éléments composant le compte de résultat en K€

Le compte de résultat peut vous être présenté sous la forme synthétique suivante :

	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
Cotisations	2 556 109 €	2 486 698 €	2,8%
Autres produits d'exploitation	888 814 €	1 044 720 €	-14,9%
Total produits d'exploitation	3 444 923 €	3 531 418 €	-2,4%
Autres achats et charges externes	2 066 675 €	1 968 312 €	5,0%
Impôts et taxes	72 547 €	63 387 €	14,5%
Salaires, traitements et charges sociales	1 208 492 €	1 153 424 €	4,8%
Dotations aux amortissements et provisions	191 222 €	249 300 €	-23,3%
Autres charges d'exploitation	2 172 €	3 269 €	-33,6%
Total charges d'exploitation	3 541 108 €	3 437 692 €	3,0%
Résultat d'exploitation	-96 185 €	93 726 €	
Résultat financier	45 993 €	13 783 €	
Résultat exceptionnel	97 390 €	6 182 €	
Impôts sur les sociétés	-7 021 €	-46 €	
Résultat net	40 178 €	113 646 €	

Produits d'exploitation

Au global, nos produits d'exploitation sont en légère diminution, passant de 3 531 K€ en 2022 à 3 445 K€ en 2023, soit -2,4 %. Ils se décomposent principalement comme suit :

- Les cotisations sont en hausse de 2,8% (soit 2 556 K€ au titre de 2023 contre 2 487 K€ au titre de 2022), et ce malgré une baisse du nombre de nos adhérents (2 234 au titre de 2023 contre 2 518 au titre de 2022). Cette baisse concerne principalement des petites et moyennes structures. En contrepartie, il convient de noter notamment l'arrivée d'un nouvel adhérent dont la cotisation est de 69 K€. La hausse provient donc principalement de la ré indexation de 5% du barème des cotisations, basé sur l'indice SYNTEC comme le prévoit notre règlement intérieur.
- La baisse de près de 15% des autres produits d'exploitation, soit 889 K€ au titre de 2023 contre 1 044 K€ au titre de 2022 est expliquée notamment par :
 - La fin de la commission d'indication soit -71 K€,
 - Une baisse de -33 K€ la publicité de la Nouvelle Revue du Courtage et de la publicité du WEBZINE,
 - Une baisse de -10 K€ sur le partage des locaux et l'assistance apportée à ENDYA.
 - Des reprises de provisions de 21 K€ en 2023 contre 69 K€ en 2022,

En contrepartie, il convient de noter diverses hausses, dont le financement du paritarisme + 5 K, et les produits liés aux manifestations + 4 K€.

Charges d'exploitation

Nos charges d'exploitation sont de 3 541 K€ en 2023 contre 3 438 K€ en 2022, soit une augmentation de 3%.

Autres achats et charges externes

Ces postes passent globalement de 1 968 K€ en 2022 à 2 067 K€ en 2023, soit +98 K€ ou +5%. Cette évolution est notamment marquée par les variations suivantes :

- Les « Autres achats non stockés », sous-traitance principalement, augmentent de 53 K€. Les prestations de communication de 2023 sont en hausse de +45 K€, en lien avec le recours ponctuel à un prestataire pendant la transition au poste de responsable de la communication et diverses actions de visibilité dans les médias,
- Les « Services extérieurs » (comptes 61) baissent de -53 K€ qui s'expliquent principalement par :
 - La mise en place d'assurances en 2022 couvrant les indemnités de fin de carrière & licenciement, ayant générée des versements pour 101 K€ en 2022 vs 9K€ en 2023
 - Une hausse des coûts de fabrication de la Nouvelle Revue du Courtage de 20 K€,
 - Une hausse des coûts des loyers & charges de 25 K€ (dont augmentation de la taxe foncière),
- Une augmentation des « Autres services extérieurs » (comptes 62) de 98 K€ qui s'explique principalement par :
 - Une hausse de 263 K€ des charges liées évènements, liée au retour à des manifestations tenues en présentiel (plus de 40 évènements en 2023) et à la participation à la 1^{ère} édition de l'évènement organisé par ONZE BIS FESTIVAL pour 120 K€,
 - La mise en place en 2023 pour 37 K€ de l'accompagnement dans l'exécution des activités du LAB',
 - Une hausse de 23 K€ des dons & financements divers (Les Talents de l'assurance, Entrepreneurs de la cité...),
 - La mise en place de l'outil RSE pour 26 K€.

En contrepartie de ces hausses, il convient de noter

- La campagne de communication « reflexe courtier » avait engendré des coûts de diffusion à hauteur de 191 K€ en 2022 (néant en 2023)
- L'absence de frais d'Assemblée en 2023 (35 K€ en 2022),
- Une baisse de -28 K€ des honoraires divers (Consultations juridiques et honoraires de recrutement),

Impôts et taxes

Le poste « Impôts et taxes », en hausse de 9 K€, inclut principalement les taxes assises sur les salaires.

Salaires et charges sociales

La masse salariale et les charges sociales sont en en augmentation de 55 K€ soit 5% (comme précisé en introduction).

Autres

Les dotations aux amortissements et provisions 2023 diminuent de 58 K€ (-23%). Ce ralentissement est lié principalement les arrivées à terme des amortissements qui concernent les logiciels, le mobilier et le site de PLANETE CSCA. De nouveaux investissements sont prévus en 2024 (Cf. le point « E. Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice »).

Les dotations de l'exercice 2023 sont majoritairement composées de la dotation à l'amortissement de la « Console REF » pour 97 K€.

Résultat d'exploitation

Les charges et produits d'exploitation ainsi présentés conduisent à une perte d'exploitation de -96 K€, étant rappelé que les amortissements de la Console REF pour 97 K€ sont neutralisés par la reprise du même montant qui figure au résultat exceptionnel (obligations comptables).

Résultat financier

Le résultat financier est positif de + 46 K€. Il est composé des éléments suivants :

- des dividendes de la CSCA RH pour 19 K€,
- des intérêts courus sur les placements sous forme de comptes à terme pour 27 K€

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est positif de + 97 K€, composé uniquement de la reprise du financement de la Console REF virée au compte de résultat pour 97 K€, à hauteur de l'amortissement correspondant.

Résultat net

Après prise en compte de l'impôt sur les produits financiers, l'excédent net positif est de + 40 K€ (40 178 euros).

C. Présentation synthétique des éléments du bilan

Les principaux postes du bilan se résument comme suit (en K€) :

en K€	2023	2022	en K€	2023	2022
Actif			Passif		
Immobilisations nettes	1 057	1 182	Fonds propres	2 780	2 837
			Provisions	277	236
Créances	184	413	Dettes fournisseurs	265	537
Trésorerie	2 165	2 171	Autres dettes	343	413
Charges constatées d'avance	283	311	Produits constatés d'avance	24	53
Total Actif	3 689	4 076	Total Passif	3 689	4 076

A l'actif, les principales évolutions à noter sont les suivantes :

- La baisse des immobilisations nettes provient des amortissements de l'exercice, étant précisé que les investissements immobilisés de l'exercice 2023 ont été limités (4K€)
- En fin d'exercice 2022, le poste de créances incluait des factures à établir (prestations fournies à ENDYA)
- La trésorerie est stable et d'un bon niveau (légère baisse de 6 K€), étant précisé que des placements sous forme de compte à terme ont été réalisés en 2023 sous forme de comptes à terme, permettant de bénéficier de la hausse des taux d'intérêts.
- Les charges constatées d'avance sont composées principalement, de l'achat de 350 pass auprès de ONZE BIS FESTIVAL (120k€), du loyer du 1er trimestre 2024 (74 K€).

Au passif, l'évolution des fonds propres correspond à l'excédent net « 2023 » de 40 K€ diminuée de la reprise de subvention de la Console REF -97K€.

Les provisions sont en hausse de 41 K€, incluant les augmentations des provisions de la remise en état éventuel des locaux et de la refonte de notre site internet en 2024.

Les dettes fournisseurs sont en baisse significative. A fin 2022, ce poste incluait diverses dettes dont ONZE BIS FESTIVAL pour 120 K€ et le loyer du 1^{er} trim 2023 pour 70 K€ (dettes équivalentes réglées à fin 2023).

Les produits constatés d'avance correspondent principalement à des cotisations de 2024 perçues en 2023.

D. Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31 décembre 2023 d'un montant de + 40 178 euros en totalité au poste « Report à nouveau ».

E. Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

En début d'année 2024, comme il a été déjà évoqué plus haut, PLANETE CSCA a commencé une modernisation de ses outils de communication comme principalement la refonte du nouveau site qui sera mis en ligne fin mai 2024. Il sera composé d'un site public, d'un extranet et d'une application mobile. En même temps, une plateforme va être aussi mise en ligne avec des contenus liés à notre profession et réservée aux adhérents en remplacement du Webzine actuel.

F. Perspectives

Depuis l'obligation pour les courtiers en assurance & en réassurance (Loi n° 2021-402 du 8 avril 2021), en opérations de banque et en services de paiement, et leurs mandataires, d'adhérer à une association professionnelle agréée par l'ACPR, nous constatons, comme en 2023, une baisse de nos adhésions au 1er trimestre 2024. Comme nous l'avons déjà écrit lors des rapports financiers des années 2021 et 2022, la tentation de certains intermédiaires d'arrêter leur adhésion à PLANETE CSCA se vérifie. Si cette tendance se confirme et s'accroît, elle pourrait avoir un impact à terme sur le nombre d'adhérents et le montant des cotisations.

Au cours de l'exercice 2024, PLANETE CSCA entend poursuivre sa campagne de recrutement, le nombre important d'adhérents étant un élément indispensable à l'accroissement de sa crédibilité et du poids qu'elle représente dans les différentes négociations de place, collectives et professionnelles auxquelles elle prend part.

Votre Conseil National vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur les résolutions qui vous sont soumises et reste à votre disposition pour répondre à toute question.

Fait à Paris le 5 juin 2024

Pour le Conseil National
Le Trésorier de PLANETE CSCA
M. Pierre-Olivier CHANOVE